

Avis public

Assemblée publique de consultation

Aux personnes et organismes de l'ensemble du territoire désirant s'exprimer sur le projet de résolution « PPR-02b modifiant un projet particulier visant la construction de deux habitations multifamiliales isolées de 16 logements en projet intégré, pour la propriété située au 1580-1590, place de la Samare », en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 640 (PPCMOI)*

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 06 décembre 2022, le Conseil a adopté le projet de résolution suivant :

« PPR-02b modifiant un projet particulier visant la construction de deux habitations multifamiliales isolées de 16 logements en projet intégré, pour la propriété située au 1580-1590, place de la Samare »

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le lundi 16 janvier 2023, à 18h30 à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Valcourt.

Ce projet de résolution a pour objet de modifier la résolution 292-22-08-15 autorisant la construction de deux habitations multifamiliales de 16 logements par bâtiment sur le lot 6 510 898, cadastre du Québec. Plus concrètement, le projet de résolution vise à permettre :

- a) Qu'un maximum de douze (12) garages puissent être construits sur le terrain, regroupés en un ou deux bâtiments de forme linéaire situés en cour avant à minimum de 3,0 m de la ligne avant. Une distance minimale de 3,0 m doit être maintenue entre les deux bâtiments;

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de résolution et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de résolution peut être consulté sur le site internet valcourt.ca et au bureau de l'hôtel de ville, du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 et le vendredi entre 8h00 et 13h00. Veuillez prendre note que les édifices municipaux seront fermés à compter du 21 décembre 2022 à 12h jusqu'au 03 janvier 2023 inclusivement.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

A handwritten signature in blue ink, consisting of two distinct parts. The first part is a cursive signature that appears to be 'Lydia Laquerre'. The second part is a shorter, more stylized signature or flourish.

Me Lydia Laquerre
Greffière
Donné à Valcourt, ce 09 décembre 2022

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente, que j'ai affiché le présent avis au bureau de la municipalité de la Ville de Valcourt, le 09 décembre 2022 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Valcourt.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 09 décembre 2022.



M^e Lydia Laquerre

Greffière